

ECHOS of ECOWAS

Novembre 2016

LA REUSSITE DE LA CEDEAO AU MENU DES DISCUSSIONS ENTRE MARCEL DE SOUZA ET LE GENERAL YAKUBU GOWON

Le président de la Commission de la Cedeao, Marcel de Souza, a salué le rôle de leadership et la vision du Gal Yakubu Gowon qui avaient contribué à la création, en 1975, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Lors de la visite de courtoisie qu'il a rendue à l'ancien chef de l'Etat nigérian, le lundi 31 octobre 2016, pour le féliciter pour son 82^{ème} anniversaire célébré le 19 du même mois, M. de Souza lui a exprimé la gratitude de la population ouest-africaine pour l'établissement de l'espace communautaire.

Ce rôle que vous, et le défunt président togolais,



Marcel de Souza et Yakubu Gowon

laissé entendre Marcel de Souza.

Le président de la Commission a également félicité le Gal Gowon pour les multiples efforts qu'il a fournis en vue de l'accélération du processus d'intégration économique régionale. Votre vision, a-t-il indiqué, est toujours d'actualité et a permis de nombreuses réalisations.

Au nombre de ces réalisations, il a cité la suppression des visas pour faciliter la mobilité intra régionale, la libre

circulation des personnes et des biens de même que la promotion du droit d'entrée, de résidence et d'établissement des citoyens de la communauté. «Aujourd'hui, le mouvement migratoire en Afrique de l'Ouest est sept fois plus important qu'ailleurs», a fait savoir Marcel de Souza.



Poignée de main entre Marcel de Souza et Yakubu Gowon

L'entrée en vigueur du Schéma de libéralisation des échanges et du Tarif extérieur commun de la Cedeao, la réalisation d'une union douanière ouest-africaine, la mise en œuvre de la feuille de route pour la mise en place de la monnaie unique de la région d'ici à 2020, sont également à l'actif de la Cedeao, a rappelé M. de Souza.

D'autres progrès réalisés par l'organisation régionale portent, selon lui, sur la construction de l'autoroute Abidjan-Lagos, la mise en œuvre du programme de construction des postes de contrôle juxtaposés et du projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest.

Gnassingbé Eyadema, avez joué dans la création de la Cedeao demeurera à jamais ancré dans l'esprit des citoyens ouest-africains et des générations à venir, a

Malgré ces réalisations, de nombreux défis restent à relever, a souligné M. de Souza, citant entre autres, la lutte contre la pauvreté, le chômage et la migration des jeunes ouest-africains vers l'Europe, la

corruption, le manque criard d'infrastructures, sans oublier le faible volume des échanges commerciaux de la région.

«Les échanges entre nos pays sont estimés aujourd'hui à 15 milliards de dollars américains, alors qu'ils sont de 67 milliards d'euros avec l'Europe. Nous échangeons quatre fois plus avec l'Europe qu'entre nous-mêmes. Mais nous pensons qu'avec la construction de l'autoroute Abidjan-Lagos, de chemins de fer, de ports et d'aéroports, nous réaliserons des progrès beaucoup plus significatifs», a martelé M. de Souza.

Pour sa part, le Gal Yakubu Gowon a félicité Marcel de Souza pour sa nomination à la tête de la Commission et lui a souhaité, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe, beaucoup de succès dans l'atteinte des objectifs de l'intégration régionale.

L'ancien président nigérian a fait, à son hôte, la genèse de la création de la Cedeao. Celle-ci, a-t-il souligné, était l'émanation de la volonté de tous les chefs d'Etat ouest-africains de l'époque, rappelant que feu Gnassingbé Eyadema et lui-même n'avaient seulement pour mission que de convaincre les autres.

«L'ambition des chefs d'Etat à l'époque était de créer une communauté qui serait un foyer pour chaque citoyen ouest-africain, indépendamment de sa nationalité», a-t-il déclaré.

Le Gal Yakubu Gowon a émis le vœu de voir les autres communautés économiques régionales africaines se

développer à l'image de la Cedeao, afin, dit-il, de favoriser l'essor économique de l'Afrique et la réalisation de l'union africaine.

Il a loué les efforts déployés par la Commission de la Cedeao depuis sa création en 2007 pour promouvoir le développement économique et l'intégration en Afrique de l'Ouest.

L'intégration régionale était également au centre des échanges que Marcel de Souza a eus, le mardi 1^{er} novembre 2016, avec le nouveau représentant permanent du Nigeria près la Cedeao, Babatunde Nurudeen.

Le diplomate nigérian a déploré les entraves à la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire, caractérisées notamment, selon lui, par le racket et le harcèlement des voyageurs aux frontières des Etats membres ainsi que la multitude de postes de contrôles illégaux sur les principales autoroutes ouest-africaines.

Il a félicité Marcel de Souza pour les diverses mesures qu'il a prises depuis qu'il préside aux destinées de la Commission, notamment celles visant à assainir les ressources financières de la Cedeao.

«Ces mesures donnent déjà des résultats très encourageants et le Nigeria est très satisfait de vos actions à la tête de la Commission de l'organisation régionale», a-t-il conclu.

DES ECHANGES FRUCTUEUX ENTRE LA COMMISSION DE LA CEDEAO ET SES REPRESENTANTS PERMANENTS

Le management de la Commission de la Cedeao s'est entretenu le vendredi 28 octobre 2016 à Abuja, avec les représentants

permanents, autrement dit, les ambassadeurs des Etats membres accrédités auprès de l'organisation régionale.

Au cours de cette rencontre d'échange et de partage d'information, la 2^{ème} du genre, le président, le vice-président et plusieurs commissaires ont entretenu leurs hôtes sur le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique tenu le 15 octobre 2016, à Lomé, au Togo ; les projets de réformes institutionnelles et de renforcement des prérogatives du parlement de la Cedeao.

Les échanges approfondis de plus de trois heures d'horloge ont également porté sur l'état des négociations relatives à la monnaie unique et la Zone monétaire ouest-africaine,

celui de mise en œuvre du prélèvement communautaire, et le projet de création d'un Comité des représentants permanents, comme organe consultatif du Conseil des ministres de la Cedeao.



De g. à dr. Marcel de Souza, Prof. A. Conteh, et le vice-président de la Commission, Edward Singhatey

Comme l'a d'ailleurs souligné à l'ouverture de la rencontre l'ambassadeur du Libéria, Prof. Al-Hassan Conteh, dont le pays assure la présidence en exercice de la Cedeao, «ce Comité va donner aux ambassadeurs des Etats membres accrédités près l'organisation régionale une plateforme suffisante pour contribuer efficacement aux actions de développement de l'espace communautaire».

Les prochaines réunions statutaires, les difficultés que rencontrent ces ambassadeurs pour l'obtention d'accréditations lors desdites réunions, la retraite annuelle des

institutions, des représentants permanents et spéciaux ainsi que des bureaux nationaux de la Cedeao, le compte-rendu du rapport du Comité des représentants permanents sur les entraves à la libre circulation des biens et des personnes en Afrique de l'Ouest étaient aussi au menu des discussions.



Des représentants permanents de la Cedeao



D'autres représentants permanents de la Cedeao

La rencontre a en outre permis à la Commission de faire aux participants le compte-rendu de certaines missions, notamment la participation de son président à la 6^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique tenue les 27 et 28 août 2016, à Nairobi, au Kenya, la mission en Israël et la réunion des ministres de la Cedeao chargés de l'Agriculture, sans oublier les missions ministérielle et présidentielle en Guinée-Bissau.

A propos de ce pays, le Prof. Al-Hassan Conteh a salué et félicité Marcel de Souza pour les efforts fournis par la Commission et certains chefs d'Etat de la Cedeao en vue de la nomination d'un nouveau Premier ministre à la tête du gouvernement bissau-guinéen.



De g. à dr. les commissaires Antoinette Weeks, Mamadou Traoré et Dr Fatimata D. Sow

L'ambassadeur du Liberia et ses collègues ont remercié le président de la Commission de la Cedeao et son équipe pour leurs efforts en vue de la réalisation des nobles idéaux de l'intégration régionale, et les ont assurés de leur ferme engagement à les soutenir dans l'accomplissement et la réussite de leurs missions.

Quant au président de la Commission, Marcel de Souza, il a rappelé l'importance de cette rencontre, et remercié les représentants permanents des Etats membres pour leur disponibilité à soutenir et appuyer constamment l'institution dans la réalisation des projets d'intégration régionale et de développement économique de l'espace communautaire.

DE NOUVEAUX AMBASSADEURS S'ENGAGENT A DYNAMISER LES RELATIONS DE LEURS PAYS AVEC LA CEDEAO

Sept nouveaux ambassadeurs ont présenté, le vendredi 28 octobre 2016, au siège de la Commission de la Cedeao à Abuja, au Nigéria, leurs lettres de créance au président de cette Commission, Marcel de Souza.



Mme Quintero de la Colombie, Marcel de Souza et le vice-président de la Commission, Edward Singhatey

Il s'agit des ambassadeurs de la République populaire de Chine, Pingjian Zou, de la République fédérale d'Allemagne, Dr Bernhard Stephen Schlagheck, du Royaume-Uni, Paul Arkwright, de la République islamique de Gambie, Famara Kassy Gaye, de l'Autriche, Werner Senfter, du Soudan, Ibrahim Bushra Mohamed Ali, et de la Colombie, Claudia Turbay Quintero.

En recevant leurs lettres d'accréditation, M. de Souza les a

félicités pour leur nomination et les a assurés de son soutien dans la réussite de leur mission. Il a loué les excellentes relations qui existent entre ces pays et la Cedeao, et plaidé pour de nouvelles initiatives qui viendront renforcer leur collaboration en faveur de l'intégration économique régionale.

Il leur a rappelé les domaines prioritaires dans lesquels la Cedeao souhaiterait voir ces relations se renforcer davantage. Il s'agit, entre autres, de la consolidation de la démocratie, de la stabilité et de la paix au niveau régional, de la lutte contre les flux migratoires accentués par le chômage des jeunes ouest-africains, le terrorisme, le trafic de drogues, le crime organisé et l'usage de stupéfiants dans l'espace communautaire.

Marcel de Souza a également insisté sur la lutte contre la maladie à virus Ebola, et le renforcement des capacités de la Commission par des programmes de formation. Il a d'ailleurs remercié la Chine pour l'octroi de 200 mille dollars américains destinés au renforcement des capacités de l'organisation régionale.

Il a rappelé à l'ambassadeur chinois certains projets prioritaires de la coopération entre son pays et la Cedeao à savoir, la construction du siège de la Cedeao à Abuja de même que le financement de l'autoroute Abidjan-Lagos, longue de 1028 km et devant contribuer, selon lui, à l'accélération de l'intégration économique et au développement de la sous-région ouest-africaine.

Ces nouveaux ambassadeurs accrédités près la Cedeao ont félicité Marcel de Souza pour sa nomination à la tête de la Commission. Ils ont réaffirmé leur disponibilité à œuvrer pour le renforcement de la coopération entre leurs pays et la Cedeao et promis de soutenir



Tête-à-tête entre le diplomate chinois, Pingjian Zou, et Marcel de Souza



Marcel de Souza et le directeur général d'Ecobank Bénin, Lazare Noulekou

l'Afrique de l'Ouest dans ses efforts de paix, d'intégration régionale et de développement économique.

Outre la réception des lettres de créance des nouveaux ambassadeurs, Marcel de Souza s'est entretenu avec de nombreuses personnalités.

C'est le cas du directeur général d'Ecobank Bénin, Lazare Noulekou, venu entretenir son hôte sur la nécessité de dynamiser davantage les relations d'affaires entre son institution et la Cedeao.

Occasion également pour lui de

présenter à M. de Souza certains nouveaux produits d'Ecobank Bénin permettant aux clients d'effectuer des opérations bancaires sécurisées à distance au lieu de se déplacer avec des liquidités d'une part, et de faire des transactions financières en ligne avec leur téléphone portable d'autre part.

Le directeur régional d'Amnesty international pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Alioune Tine, et son adjointe, Mme Samira Daoud, étaient aussi au cabinet du président de la Commission de la Cedeao.

Les échanges entre MM. Tine et de Souza ont porté sur le renforcement des liens entre leurs institutions, la consolidation des droits humains en Afrique de l'Ouest, les exactions du groupe islamique Boko Haram, la situation des droits de l'homme en Gambie tout comme le problème du mariage précoce et forcé dans des Etats membres de la Cedeao.

Alioune Tine a par ailleurs transmis à M. de Souza un projet de memorandum d'entente, qui, une fois

finalisé et signé, matérialisera les relations entre Amnesty international et la Cedeao.

Du projet de memorandum, il en a également été question entre la directrice régionale d'ActionAid



Marcel de Souza et Mme Olutayo Bankole d'ActionAid avec sa délégation

International pour la Corne et l'Afrique de l'Ouest, Mme Olutayo Bankole-Bolawole et le président de la Commission de la Cedeao.

Les domaines de coopération entre ces deux institutions porteront notamment sur le droit des femmes, l'alimentation et le droit d'accès à la terre, la jeunesse, les changements climatiques et les conflits en Afrique de l'Ouest.

UN ACCORD DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU CENTRE DE LANGUE PORTUGAISE DANS L'ESPACE CEDEAO

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et Camoes, Institut de la Coopération et de la Langue, I.P. ont signé le vendredi 21 octobre 2016 à Abuja, au Nigéria, un accord de coopération destiné à soutenir la formation en langue et culture portugaises et à promouvoir le développement du centre de langue portugaise.

Le document a été signé par le président de la Commission de la Cedeao, Marcel de Souza, et la présidente du Camoes, Prof. Ana Paula Laborinho, en présence de la secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et à la Coopération du Portugal, Mme Teresa Ribeiro.

Mme Ribeiro a saisi l'occasion pour souligner l'importance de la langue



Signature des documents par Marcel de Souza et Ana Paula Laborinho

portugaise dans la réalisation de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, et du Camoes, Institut de la Coopération et

et de la stabilité en Guinée-Bissau et loué les relations entre son pays et l'organisation ouest-africaine. Pour sa part, M. de Souza a plaidé pour un renforcement de ces relations et souhaité que celles-ci s'étendent à la lutte contre le terrorisme et le trafic illicite de drogues, ainsi qu'à la réforme du secteur de la Défense et de la Sécurité de la Guinée-Bissau.



Les délégations de la Commission de la Cedeao et du Portugal à l'issue de la signature d'accord

de la Langue, I.P., en matière de renforcement des capacités du personnel de la Cedeao.

Elle a salué les efforts fournis par Marcel de Souza en faveur de la paix

Le président de la Commission de la Cedeao a également sollicité le soutien du Portugal pour son intervention auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international en vue de leur retour dans ce pays.

La situation politique et socio-économique de ce pays était aussi au centre des échanges que Marcel de Souza a eus auparavant avec le chef de la délégation de l'Union européenne au Nigéria, Michel Arrion. Celui-ci est venu lui présenter le

nouveau chef de la Coopération de cette délégation avec la Cedeao, Kurt Cornelis.

Le président de la Commission de la Cedeao a saisi cette opportunité pour remercier l'Union européenne pour son appui au Togo, dans le cadre de l'organisation du sommet extraordinaire de l'Union africaine, le 15 octobre 2016 à Lomé, sur la sûreté et la sécurité maritimes ainsi que le développement de l'Afrique.

Mais avant la délégation de l'Union européenne, Marcel de Souza s'est entretenu avec le secrétaire général de la Carte Brune de la Cedeao, Adamou Bio, en présence de Mme Lydia Lariba Bawa, membre du Conseil exécutif des bureaux de ladite Carte.

Les discussions entre MM. de Souza et Bio ont porté sur les problèmes qui entachent la crédibilité et la menace de l'existence de cette Carte. Ces problèmes sont, entre autres, le non

remboursement des sinistres ou des dommages subis par les victimes des accidents de la route et le manque de ressources financières.



De g. à dr. Michel Arrion, Marcel de Souza et Kurt Cornelis

Marcel de Souza a demandé au secrétaire général de la Carte Brune de tenir dans la journée une séance de travail avec le commissaire chargé de la Libre circulation et le directeur des Affaires juridiques de la Commission de la Cedeao en vue de lui proposer un plan de maîtrise des charges et de réhabilitation de la Carte Brune de la Cedeao.

Ce plan, a insisté le premier responsable de la Commission, doit faire ressortir tous les problèmes financiers et de fonctionnement de la Carte Brune de la Cedeao de même que les recommandations contenues dans le rapport d'audit réalisé sur cet organe.

«On ne peut pas assister à la mort ou à la disparition de la Carte Brune de la Cedeao», a dit Marcel de Souza, qui a d'ailleurs demandé que ce plan lui soit présenté le samedi 22 ou le dimanche 23 octobre 2016, au plus tard, lors d'une réunion qu'il va présider.

A noter que le représentant permanent du Nigéria près la Cedeao, Sunday Omoigade, et le Nonce apostolique et observateur permanent du Vatican auprès de l'organisation régionale, l'archevêque Augustine Kasujja, ont rendu une visite d'adieu au président de la Commission de la Cedeao.



BIENTÔT UN MEMORANDUM D'ENTENTE POUR CONCRETISER LA COOPERATION ENTRE LA CEDEAO ET LA BID



La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et la Banque islamique de développement (BID) devront matérialiser leurs relations d'amitié et de coopération par la signature prochaine d'un mémorandum d'entente.

Le président de la Commission de la Cedeao, Marcel de Souza, et le président de la BID, Dr Banda Al-Hajjar, en ont discuté, courant octobre 2016, à Washington, aux Etats-Unis.

Ils ont convenu de mettre sur pied une équipe ayant pour mission de finaliser ce mémorandum, et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. La signature du document aura lieu dans la première quinzaine de novembre 2016 à Djeddah, en Arabie Saoudite.



Le président de la Commission, Marcel de Souza

Marcel de Souza et Banda Al-Hajjar ont également échangé sur le soutien de la BID à l'organisation prochaine de la Table ronde pour le financement du Programme communautaire de développement (PCD), à la réalisation d'études de faisabilité de projets communautaires, ainsi qu'à la mise en place d'un Centre régional de renforcement des capacités des institutions et des Etats membres de la Cedeao à Lomé, au Togo. Concernant cette Table ronde prévue en mars 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, Marcel de Souza a indiqué que la réalisation des projets prioritaires qui y sont retenus vise un double objectif.

D'abord, elle impulsera le commerce intra régional dont le niveau actuel est de 12%. Ensuite, elle permettra d'accroître l'offre énergétique et de lutter contre l'insécurité alimentaire et les pandémies en Afrique de l'Ouest, a fait savoir M. de Souza.

La Banque islamique de développement a marqué son intérêt à accompagner la Cedeao dans la mise en œuvre desdits projets ; lesquels, a souligné son président, Dr Banda Al-Hajjar, contribueront à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté.

Au cours de cet entretien, le président de la Commission de la Cedeao était accompagné de son représentant permanent à New York, Koné Tanou, du Commissaire chargé des Politiques macroéconomiques et de la recherche économique, Mamadou Traoré, et du directeur de la Surveillance multilatérale, Lissané Kaboré

Qu'est-ce que le TEC ?

Le Tarif extérieur commun de la Cedeao, en abrégé TEC/CEDEAO, est la taxe commune à l'importation pour tous les produits en provenance des pays non-Cedeao, c'est-à-dire les pays qui ne font pas partie de l'espace Cedeao.

Cela veut dire que chaque Etat membre de la Cedeao appliquera la même taxe à l'importation sur des produits venant des pays hors-Cedeao.

L'aspect le plus crucial à la réussite du TEC est la volonté politique. Tous les Etats membres de la Cedeao ont adopté le TEC et devront faire tout leur possible pour sa mise en œuvre.

Le TEC de la Cedeao est un outil conçu par et pour les Etats membres afin d'harmoniser leurs tarifs à

l'importation. Avec lui, la Cedeao se transformera en une union douanière. Cette union est l'étape de l'intégration économique régionale qui succède à celle d'une zone de libre-échange. Depuis 1979, une zone de libre-échange a déjà été mise en place dans l'espace Cedeao par le truchement du Programme de libéralisation du commerce de la Cedeao (ETLS).

Grâce à l'ETLS, des marchandises dûment certifiées comme provenant de la Cedeao, peuvent être acheminées dans un autre pays de la Cedeao sans que l'on paie des taxes à l'importation.



Salifou Tiemtoré, le responsable de la direction chargée du TEC/CEDEAO

LES MINISTRES DES FINANCES RECOMMANDENT DES EVALUATIONS PERIODIQUES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU TEC/CEDEAO

Les ministres de l'Economie et des Finances des Etats membres de la Cedeao ont invité la Commission de l'organisation régionale à évaluer périodiquement la mise en œuvre du Tarif extérieur commun de la Cedeao (TEC/CEDEAO) et son impact sur l'économie de la Communauté, afin d'assurer que le TEC devienne un catalyseur pour l'intégration ouest-africaine et le développement économique.

A l'occasion d'une rencontre d'une journée tenue, le jeudi 18 août 2016, à Dakar, au Sénégal, ils ont pris acte du rapport de l'état d'application du TEC/CEDEAO dans les Etats membres, de même que des rapports des 56ème et 57ème réunions du Comité technique Commerce, Douanes et Libre Circulation de la Cedeao.

Du rapport sur l'état d'application du TEC/CEDEAO, il ressort que la Guinée-Bissau commencera l'application du TEC à partir du 1er septembre 2016, tandis que la Guinée, la Gambie, le Libéria et la Sierra Léone ont laissé entendre que des diligences sont faites pour assurer la mise en œuvre du TEC à partir du 1er Janvier 2017.

Les autres recommandations, approuvées par les ministres, invitent les Etats membres qui sont en voie de mettre en œuvre le TEC/CEDEAO, à redoubler d'efforts pour que le tarif régional soit une réalité dans l'espace communautaire.

Elles exhortent également les Etats membres qui ont besoin d'une assistance dans ce sens à se rapprocher de la Commission de la Cedeao à cet effet.

Auparavant, le ministre des Finances et de la Planification du développement du Libéria, Boima Kamara, dont le pays assure la présidence en exercice de la Cedeao, s'est

dit persuadé que ces diverses recommandations vont contribuer à promouvoir l'intégration régionale et favoriser les échanges commerciaux pour l'essor de la région ouest-africaine dans son ensemble.

Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre sénégalais de l'Economie, des Finances et du Plan,



La photo de famille après l'ouverture des travaux

chargé du Budget, Birima Mangara, a exhorté les Etats membres à redoubler d'ardeur pour lever les restrictions qui entravent encore le développement des échanges intra-communautaires.

«L'objectif d'accroître les échanges intra-communautaires et, surtout, de

renforcer la compétitivité de la production régionale visé par le TEC, ne pourra être atteint sans la suppression des entraves à la libre circulation des marchandises», a dit M. Mangara.

De son côté, le président de la Commission de la Cedeao, Marcel A. de Souza, parlant du TEC/CEDEAO, a laissé entendre qu'il est devenu un instrument pour les finances publiques des Etats membres car, a-t-il expliqué, il ressort des différentes missions d'évaluation que les recettes douanières sont en nette amélioration dissipant ainsi les appréhensions négatives du TEC sur les économies ouest-africaines.

«Toutefois, nous notons, avec préoccupation, qu'à ce jour, six Etats manquent encore à l'appel. Il s'agit du Cabo Verde, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria et de la Sierra Leone. Si les motifs évoqués pour la non mise en vigueur du TEC sont justifiés, il n'en demeure pas moins que notre espace communautaire ne

saurait s'accommoder d'une telle situation pendant longtemps», a noté M. de Souza.

Il a souligné que l'existence de deux ou de plusieurs régimes tarifaires dans un même espace communautaire se traduira par l'application de droits de douanes différents sur les mêmes produits.



Marcel de Souza et le commissaire Laouali Chaïbou

Par conséquent, a-t-il conclu, cette situation est source de distorsions aux échanges, et préjudiciable à l'intégration régionale, à la cohésion entre les États membres et au bon fonctionnement de la Zone de Libre-échanges.

Déjà à l'ouverture, le lundi 15 août 2016, toujours à Dakar, de la 18ème réunion du Comité conjoint CEDEAO/UEMOA de gestion du TEC, le commissaire de la Commission de la Cedeao chargé du Commerce, des Douanes et de la Libre circulation, Laouali Chaïbou, a déploré le balbutiement du TEC/CEDEAO plus d'un an après sa mise en application, le 1er janvier 2015, et près de 38 ans après la création de l'organisation régionale.

« A ce jour, 9 États membres appliquent le TEC/CEDEAO, ce qui n'est pas encore le cas pour les 6 autres pour diverses raisons », a indiqué M. Chaïbou.

Cette situation, a-t-il dit, l'amène à s'interroger sérieusement sur la réelle volonté des États membres à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en créant la Communauté ouest-africaine. Il a toutefois reconnu que cette situation se justifie pour certains États ayant connu des événements malheureux, qui font désormais partie du passé.

M. Chaïbou a souligné la nécessité de ne pas perdre de vue qu'il y a d'autres étapes fondamentales, en particulier les renégociations de concessions tarifaires des États à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à entamer d'ici à fin décembre 2017.

La finalisation du TEC constitue une étape majeure dans la mise en place d'une union douanière dans le cadre du programme d'intégration de la Cedeao. La réussite de l'intégration ouest-africaine dépend de la création d'un marché commun à travers la libéralisation du commerce et l'adoption d'un Tarif extérieur commun.

Pour rappel, c'était le 15 décembre 2014 à Abuja, au Nigeria, lors de leur 46ème session ordinaire que les chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao ont lancé la mise en œuvre du TEC CEDEAO, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2015.

Le Tarif extérieur commun de la Cedeao (TEC CEDEAO) a été adopté le 12 janvier 2006 par la 22ème session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation régionale.

Il est composé d'une Nomenclature tarifaire et statistique (NTS) basée sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'OMD adopté par la Communauté ainsi que d'un tableau des droits et taxes applicables aux produits importés.

Ce tableau comprend le Droit de douane (DD), la Redevance statistique (RS), le Prélèvement communautaire de la Cedeao, la Taxe d'ajustement à l'importation (TAI) et la Taxe complémentaire de protection (TCP).

MARCEL DE SOUZA ET MME CARLA MONTESI FONT LE POINT DE LA COOPERATION ENTRE LA CEDEAO ET L'UNION EUROPEENNE

Le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), Marcel de Souza, s'est félicité du dynamisme de la coopération qui existe entre l'organisation ouest-africaine et l'Union européenne (Ue).

C'était à l'occasion de sa rencontre, le lundi 24 octobre 2016, à Abuja, au Nigeria, avec la Directrice Afrique de l'Ouest et centrale de l'Ue, Mme Carla Montesi, à la tête d'une délégation composée d'une demi-douzaine de membres.

Cette rencontre a permis à Marcel de Souza et Mme Carla Montesi de passer en revue les dossiers majeurs actuels de la coopération entre la Cedeao et l'Union européenne.

Pour Marcel de Souza, l'un de ces dossiers concerne le retard

qu'accusent les États membres de la Cedeao pour justifier entièrement les 20 millions d'euros alloués par l'Ue pour la prise en charge financière des personnes invalides ou décédées dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA).

Mme Carla Montesi a d'ailleurs indiqué au président de la Commission de la Cedeao que la non justification de ces fonds pourrait hypothéquer la mise en œuvre du 11ème Fonds européen de développement (FED).

«La Cedeao et l'Union européenne



Les délégations de la Commission de la Cedeao et de l'Union européenne

sont dans un mariage sans possibilité de divorce», a dit Marcel de Souza, réitérant la volonté de son institution à prendre toutes les dispositions idoines afin que ces fonds soient justifiés.

Les flux migratoires accentués par le chômage des jeunes ouest-africains, l'insécurité grandissante et la menace

terroriste avec les récentes attaques perpétrées au Niger, au Mali et au Burkina Faso, les difficultés économiques que rencontrent la

plupart des Etats membres de la Cedeao étaient aussi au menu des discussions entre Marcel de Souza et Mme Carla Montesi.

Le chef de l'organe exécutif de la Cedeao a également échangé avec

son hôte sur les projets relatifs au Système d'informations policières de l'Afrique de l'Ouest (SIPA), à la Stratégie maritime intégrée de l'espace communautaire, à la lutte contre la

pêche illicite, la surveillance et la coordination en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à l'autoroute Abidjan-Lagos.



Le présidium à l'ouverture de la rencontre

Le président de la Commission de la Cedeao a saisi cette opportunité pour remercier l'Union européenne pour son appui au Togo, dans le cadre de l'organisation

du sommet extraordinaire de l'Union africaine, le 15 octobre 2016 à Lomé, sur la sureté et la sécurité maritimes ainsi que le développement de l'Afrique.

La Directrice Afrique de l'Ouest et centrale de l'Ue a rassuré le président de la Commission de la

Cedeao de la volonté de son institution à apporter son appui à la mise en œuvre des conclusions de ce sommet.

Mme Carla Montesi a saisi l'occasion pour informer son interlocuteur du financement de l'étude de l'autoroute Abidjan-Lagos, et de la tenue, courant février et mars 2017, du dialogue politique entre la Cedeao et l'Union européenne ; dialogue censé définir les étapes futures des relations entre les deux organisations.

A noter que pour la présente rencontre, le président de la Commission de la Cedeao était accompagné du vice-président, Edward David Singhatey, et de plusieurs commissaires, dont Ayassor Tchambakou, chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau ; Allieu Sessay, en charge des Finances ; Mamadou Traoré, responsable des Politiques macroéconomiques et de la Recherche économique.

Il y avait également Mme Halima Ahmed, titulaire du portefeuille des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité ; Stephen Anyemi Nartey, de l'Administration générale et des Conférences ; Dr. Morlaye Bangoura, chargé de l'Energie et des Mines ; sans oublier Kalilou Traoré, qui a la responsabilité de l'Industrie et de la promotion du Secteur privé.

La plupart de ces commissaires avaient à leurs côtés des directeurs et cadres de leurs départements.



Les membres de la délégation de l'Union européenne

LA CEDEAO FELICITE LE CABO VERDE POUR LE DEROULEMENT PACIFIQUE DE SA PRESIDENTIELLE 2016

L'élection présidentielle 2016 au Cabo Verde s'est déroulée dans des conditions de liberté et de transparence remarquables.

Tel est l'un des principaux constats faits par la mission d'observation électorale de la Cedeao pour ce scrutin qui avait eu lieu le dimanche 2 octobre 2016.

Dans une déclaration préliminaire rendue publique par le chef de cette mission, l'ancien chef de l'Etat béninois, Dr Yayi Boni, lors d'une conférence de presse animée par celui-ci, le lundi 3 octobre 2016, à Praia, la mission a salué le climat apaisé qui a prévalu tout au long du processus électoral.

Selon cette déclaration, cette élection présidentielle, la 6^{ème}



Dr Yayi Boni, chef de la mission d'observation de la CEDEAO au Cabo Verde

du genre, constitue une étape importante dans la consolidation des acquis démocratiques du Cabo Verde, et démontre la maturité de toutes les parties prenantes et le bon fonctionnement des institutions du pays.

Dans ce document, la mission d'observation de la Cedeao a noté la disponibilité, à temps, du matériel électoral dans tous les bureaux de vote, le professionnalisme et la maîtrise des procédures par les agents électoraux, de même que la présence effective de ces derniers dans les bureaux de vote, sans oublier la présence des observateurs de l'Union africaine dans de nombreuses régions du pays.

La mission a également salué la discipline et le climat pacifique qui ont régné tout au long du processus électoral tout comme le bon déroulement du processus de dépouillement et de décompte des voix conformément aux dispositions du Code électoral et des textes subséquents.

Elle a par ailleurs loué le professionnalisme de la Commission nationale des élections (CNE) et de la



La commissaire Halima Ahmed et Marcel de Souza

Direction générale de l'appui au processus électoral (DGAPE) dans la conduite des opérations.

Elle a surtout décerné un satisfecit au Cabo Verde pour sa forte avancée dans la maîtrise de l'infrastructure informatique en matière électorale et de stockage d'informations sensibles relevant de plusieurs secteurs, et dont pourrait bénéficier tout l'espace communautaire.

La mission de l'organisation régionale a encouragé les autorités et le peuple Cap-Verdiens à poursuivre leurs efforts en vue de consolider cette culture démocratique qui fait la fierté de l'Afrique de l'Ouest et ce, dans le respect de la loi, de la discipline et de la préservation des valeurs de paix.

Elle les exhorte à observer la même attitude pour le reste du processus électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires puis définitifs.

Le chef de cette mission a émis le vœu de voir la CNE partager sa riche et heureuse expérience en matière d'organisation des élections avec ses homologues de l'espace communautaire, notamment à travers le Réseau des structures de gestion des élections de l'Afrique de l'Ouest (RESAO).

Dotée de cette expérience, la Cedeao pourrait jouer le rôle de leadership et partager celle-ci avec les autres communautés économiques régionales, dans le but



Photo de famille avec Yayi Boni saluant la présidente de la CNE, Maria do Rosario Gonçalves

d'aboutir à un code de conduite harmonisé au niveau du continent africain.

La mission d'observation électorale de la Cedeao a formulé certaines recommandations visant à contribuer à l'amélioration de l'organisation de futures élections au Cabo Verde.

Elle a, en effet, préconisé que des dispositions adéquates soient prises pour susciter une plus grande participation citoyenne, notamment par l'implication de la société civile dans le processus électoral à travers des campagnes de sensibilisation;

La mission a aussi suggéré la possibilité d'organiser des élections générales (législatives, municipales et présidentielle couplées), afin de minimiser les coûts liés à l'organisation des opérations électorales et de susciter plus d'engouement aux élections;

Elle a également recommandé que le Cabo Verde poursuive l'amélioration conséquente de son système électoral en vue de le rendre plus performant, dans la perspective à terme de l'introduction du vote électronique.

Cette élection présidentielle a été observée par une mission d'observation électorale de la Cedeao composée de 50 observateurs, dont 10 à long terme et 40 à court terme.

La mission, déployée par l'organisation régionale en vertu de son Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance a pour objectif essentiel de s'assurer du bon déroulement du processus électoral en vue d'une élection libre, transparente et crédible.

Les missions à court et long termes étaient appuyées sur le terrain par une équipe d'assistance technique de la Commission de la Cedeao composée du président ainsi que de la commissaire chargée des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de ladite Commission, respectivement Marcel de Souza, et Mme Halima Ahmed.

Le directeur des Affaires politiques, Dr Remi Ajibewa, le chef de la division Assistance électorale, Francis Oké, le chargé de communication, Liberor Doscof Aho, et d'autres cadres de l'institution faisaient également partie de cette équipe.

Les observateurs étaient déployés sur neuf (09) des dix (10) îles que compte le Cabo Verde, à l'effet d'observer et de suivre toutes les opérations préélectorales, électorales et postélectorales du scrutin.



CABO VERDE

A PROPOS DU SCRUTIN

◆ L'une des particularités de la Constitution du Cabo Verde

La Constitution du Cabo Verde stipule que le président de la République, candidat à sa propre succession, doit cesser d'exercer ses fonctions officielles 60 jours avant la date du scrutin.

Depuis l'annonce, en juillet 2016, de sa candidature à l'élection présidentielle du 2 octobre 2016, Jorge Carlos de Almeida Fonseca a été suspendu de l'exercice de ses fonctions en tant que président de la République.

Ses fonctions de chef de l'Etat avaient été assurées par intérim par le président de l'Assemblée nationale, Jorge Pedro Mauricio dos Santos, jusqu'au dimanche 2 octobre 2016, jour du scrutin.

Le chef de la mission d'observation électorale de la Cedeao pour ce scrutin, Dr Yayi Boni, a loué cette disposition de la Constitution du pays.

◆ Le candidat Jorge Carlos de Almeida Fonseca et la CEDEAO

Le samedi 1^{er} octobre 2016, Dr Yayi Boni avait rendu visite au candidat Jorge Carlos de Almeida Fonseca. Celui-ci s'est félicité de l'envoi par la Cedeao d'une mission d'observation électorale pour observer le déroulement du scrutin présidentiel du dimanche 2 octobre 2016.



Dr Yayi Boni, la Commissaire Halima Ahmed et Jorge

Le déploiement de cette mission, a déclaré le candidat Jorge Carlos de Almeida Fonseca, traduit l'importance qu'accorde l'organisation régionale au renforcement des institutions, à la consolidation de la culture démocratique et à l'amélioration du processus électoral de ses Etats membres.

Il a réaffirmé son engagement à renforcer, mieux que par le passé, la participation de son pays aux réunions de la Cedeao et à dynamiser davantage la coopération politique et économique du Cabo Verde avec l'espace communautaire.

◆ Réélection du président sortant au 1^{er} tour

Le président cap-verdien sortant, Jorge Carlos de Almeida Fonseca, au pouvoir depuis 2011, âgé de 66 ans et appuyé par le Mouvement pour la Démocratie (MPD), a été réélu au premier tour du scrutin présidentiel tenu du dimanche 2 octobre 2016.



Jorge Carlos de Almeida Fonseca

• Quelques chiffres du scrutin

Trois (03) candidats étaient en lice pour cette présidentielle. Outre le président sortant, Jorge Carlos de Almeida Fonseca, Alcides Emanuel Lopes Graça et Joaquim Jaime Monteiro, tous deux candidats indépendants, étaient également sur la ligne de départ pour ce scrutin présidentiel.

361.206 électeurs, dont 314.073 nationaux et 47.133 de la diaspora, s'étaient rendus aux urnes le dimanche 2 octobre 2016 pour élire le prochain président du Cabo Verde pour les cinq prochaines années.

Ils avaient voté dans 1.266 bureaux de vote, dont 1 019 au plan national et 247 à l'étranger. Les bureaux de vote avaient ouvert à 8h et fermé à 18h.

◆ Coopération CEDEAO et Union africaine

A Praia, le chef de la mission d'observation électorale de la Cedeao, l'ancien chef de l'Etat béninois, Dr Yayi Boni, avait rencontré celui de l'Union africaine, l'ancien président de la Transition de la Guinée-Bissau, Manuel Serifo Nhamadjo.



De g. à dr. Manuel Serifo Nhamadjo et Dr Yayi Boni

Les discussions entre les deux personnalités avaient porté sur la réussite de leurs missions respectives au Cabo Verde et les actions communes à mettre en œuvre pour s'assurer du bon déroulement du processus électoral en vue d'une élection libre, transparente et crédible.

Yayi Boni et Manuel Serifo Nhamadjo avaient également discuté du renforcement du Protocole de la Cedeao et de la Charte de l'Union africaine sur la démocratie et la bonne gouvernance, en vue de mieux garantir la transparence dans l'organisation des élections, aussi bien en Afrique de l'Ouest que sur le continent africain.

Ils avaient par ailleurs échangé sur l'harmonisation du cadre légal des élections en Afrique dans le but de faire bénéficier le continent des bonnes pratiques observées en matière électorale.



LA CEDEAO ETAIT PRESENTE AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA SECURITE ET LA SÛRETÉ MARITIMES



Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine présents au sommet de Lomé

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao ont pris part, le 15 octobre 2016, à Lomé, au Togo, au sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

La rencontre avait débouché sur l'adoption par les

17 par leur chef d'Etat, sur les 54 pays que compte l'UA.

En marge de ce sommet, les dirigeants ouest-africains ont tenu une réunion présidée par la présidente du Libéria et présidente en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, Mme Ellen Johnson-Sirleaf.

Occasion pour eux de prendre note des conclusions de la médiation conduite par le président guinéen et médiateur de la Cedeao pour la crise politique en Guinée-Bissau, Prof. Alpha Condé.

Les délibérations de cette initiative font partie de la mise en œuvre de la feuille de route en six points adoptée par la Cedeao et intitulée « Accord sur la résolution de la crise politique en Guinée-Bissau » signé à Bissau, le 10 septembre 2016, à Conakry, en Guinée.

Les leaders ouest-africains ont félicité le président Alpha Condé pour son leadership et sa conduite éclairée du dialogue entre les acteurs politiques bissau-guinéens.



Le président Faure Gnassingbé, du Togo, et ses homologues ivoirien et ghanéen

participants d'un document dénommé «Charte de Lomé». Cette charte propose de coordonner les actions entre les pays du continent pour lutter contre la piraterie et les trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains sur les côtes africaines.

C'est un document contraignant qui oblige les Etats à travailler de manière commune pour assurer la sûreté et la sécurité maritimes et prévoit un accompagnement financier des Etats.

L'adoption de cette Charte devenait une nécessité, au regard des menaces croissantes qui pèsent sur l'espace maritime africain considéré comme levier du développement du continent.

43 pays étaient représentés au sommet de Lomé, dont



Mme Ellen Johnson-Sirleaf et Marcel de Souza



Nouvelles brèves

Les prochaines réunions statutaires 2016 de la Cedeao

Abuja, la capitale nigériane abritera, en novembre et décembre 2016, d'importantes rencontres statutaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

La 20^{ème} réunion du Comité de l'administration et des finances (CAF), prévue du 14 au 20 novembre 2016, ouvrira le bal de cette série de rencontres.

Le 14 décembre 2016 se tiendra la 37^{ème} réunion du Conseil de médiation et de sécurité (CMS).

Celle-ci sera suivie le lendemain, 15 décembre 2016, de la 77^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres.

Quant au 50^{ème} sommet ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, il aura lieu le 17 décembre 2016.

A noter que ces différentes dates sont toutefois susceptibles de modification.

La Gambie se retire à son tour de la CPI, après le Burundi et l'Afrique du Sud

Après le Burundi et l'Afrique du Sud, la Gambie a également décidé de quitter la Cour pénale internationale (CPI). Ce pays d'Afrique de l'Ouest a évoqué les mêmes raisons que ses homologues pour se retirer de la CPI : seuls les pays africains sont poursuivis par la Cour pénale internationale.

Un nouveau représentant spécial de la Commission de la Cedeao en Guinée-Bissau

Le président de la Commission de la Cedeao a un nouveau représentant spécial en Guinée-Bissau depuis le 1^{er} août 2016. Il s'agit de Blaise Diplo-Djomand.

Reprise des activités sportives à la Commission

Les activités sportives, notamment les séances d'aérobic et d'entraînement de football, ont repris à la Commission de la Cedeao depuis le 2 novembre 2016.

Elles se déroulent suivant le programme ci-après :

SEANCES D'AEROBIC		
JOURS	LIEUX	HEURES
Lundi et mercredi	Grande salle de conférence (Main Conference Hall) Asokoro	17h 30 – 18h 30
Vendredi	River Plaza, Rez-de-chaussée	17h 30 – 18h
SEANCES D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL		
Samedi	Aguiyi Ironsi Cantonment	07h 30 – 10h 30

Pour plus de détails, veuillez contacter :

Mme Yolande J. L. ADDAH : yaddah@ecowas.int - Tél. : 070 341 79835

M. Kouassi Aimé AYISSOU : aayissou@ecowas.int - Tél. : 080 872 22586

ECHOS of ECOWAS

Rédaction

Liberor Doscof Aho

Chargé de Communication

Edition

Liberor Doscof Aho

Chargé de Communication

Photos

Sani Malgwi

David Oduyingbo

Liberor Doscof Aho